

1990 et 1995 : Bosquet d'Encelade **(restitué en 1997)**

Ce bosquet octogonal tire son nom du géant Encelade de la mythologie antique, dont la statue en plomb occupe le centre du bassin, lui-même au centre du bosquet. A sa création, en 1675, le bassin contenant cette sculpture, œuvre de Marsy, était entouré de gradins gazonnés de forme octogonale, surmontés aux angles de vasques ornées de rocailles, et d'un berceau de treillage périphérique, ponctué de pavillons sur ses quatre côtés cardinaux. De 1706 à 1709, le bosquet fut transformé : les gradins furent remplacés par un simple talus tandis que disparaissaient le berceau et les vasques.

Le premier vrai sondage dans le parc de Versailles a été lancé au printemps suivant la tempête de 1990. Il était dirigé par Bruno Bentz et a mis au jour les fondations d'un demi-côté du berceau de treillage octogonal. Ces vestiges étaient donc apparents pour la cérémonie de lancement de la replantation générale du parc, qui eut lieu en mai, en présence du ministre de la Culture de l'époque, Jack Lang. L'un des pavillons de treillage avait été restitué pour l'occasion.

En 1995, furent réalisées les fouilles générales, qui dégagèrent la totalité des fondations du berceau et celles des huit vasques d'angle. Les dés de pierre, qui avaient servi de base aux arcades de treillage du berceau, avaient éclaté lors de sa dépose, mais les morceaux ont été retrouvés et reposés à leur emplacement exact sur les massifs de maçonnerie. La disposition du berceau de treillage a ainsi pu être connue. L'emplacement des vasques a pu être déterminé, pour certaines par la découverte de leurs fondations, pour d'autres, dont les fondations avaient disparu, par la localisation des gravats laissés par leur démolition. Plusieurs conduites anciennes étaient encore en place. Deux canalisations de plomb soudées à la louche servaient à l'alimentation du bassin primitif. Une canalisation en fonte traversait les fondations du berceau et de deux vasques : elle a donc été posée postérieurement à leur démolition. Il y avait aussi quelques tronçons de conduites datant du XIX^e siècle. Sur le plan mobilier, les rocailles qui décoraient les vasques d'angles constituent la principale découverte.



Vue générale du Bosquet d'Encelade en cours de fouilles

© Jean-Marc Manai (Château de Versailles), juillet 1995

1994 : Les Quinconces
(redevenus Bosquets de la Girandole et du Dauphin en 2000)

Les deux bosquets disposés symétriquement de part et d'autre du Tapis vert étaient les plus anciens du parc de Versailles. C'est à cela, sans doute, qu'ils doivent de ne pas avoir été appelés, dans les premiers temps, autrement que « les deux bosquets ». Situés à mi-distance entre le point haut des jardins (le Parterre d'eau) et leur point bas (le Bassin d'Apollon), ces bosquets étaient organisés selon un plan, identique, dont la structure n'a pas bougé pendant plus d'un siècle. Vers 1665, ces deux bosquets étaient devenus « la Girandole » au sud et « le Dauphin » au nord. Ils étaient tous deux composés d'un quadrillage d'allées inscrit dans un carré et centré sur un bassin rond. Vingt ans plus tard, un deuxième bassin fut ajouté à l'est de chaque bosquet. De forme polygonale, il était dominé par une statue de faune antique. Ces deux bassins furent détruits au début du XVIII^e siècle, tandis que les deux bassins ronds ont disparu avec les bosquets lors de la replantation générale du parc ordonnée par Louis XVI en 1774. C'est alors que les deux bosquets furent transformés en Quinconces.

La fouille de ces deux bosquets symétriques a été menée en une seule opération, en 1994. Elle a pris la forme de plusieurs gros sondages à l'emplacement de chacun des bassins des Bosquets de la Girandole et du Dauphin, c'est-à-dire, pour chacun, le bassin rond central et le bassin dit « du Faune », situé à l'est des bosquets. De l'ancien Dauphin il ne restait, dans le Quinconce nord, à peu près rien du bassin rond, mais le sol a livré de beaux vestiges du bassin polygonal. Le fond en était partiellement conservé, cerné par les massifs de fondation du socle de la statue et des poteaux du treillage. Outre la maçonnerie, un superbe tronçon de conduite en plomb avait été laissé sur les lieux, ainsi que plusieurs gros morceaux de la margelle en marbre blanc. Dans le Quinconce sud, le bassin polygonal de la Girandole était en moins bon état, car traversé par une pierrée postérieure et seuls étaient encore en place quelques massifs de fondation. Le bassin rond, en revanche, possédait encore la moitié de son contre-mur.



Morceau de margelle du bassin du faune du Bosquet du Dauphin
© Annick Heitzmann (Château de Versailles)

1999, 2001 et 2002 : Bosquet des Trois fontaines (restitué en 2004)

C'est dans les années 1660 que s'est élaboré le quadrillage général des jardins de Versailles, qui fut fixé définitivement en 1666. A cette date, au nord de ce qui constituait déjà le Parterre du nord, se trouvaient deux parcelles boisées rectangulaires séparées par une allée qui descendait à un bassin rond : ce sont les deux Bosquets du nord. Le bosquet ouest fut aménagé en Berceau d'eau en 1671, puis, en 1677, il devint le Bosquet des Trois fontaines. Celui-ci garda du Berceau d'eau les allées d'accès, tandis que l'allée centrale était transformée en un vaste espace découpé en trois terrasses sablées qui s'étagaient selon la pente naturelle du terrain et s'élargissaient au fur et à mesure de la descente. Ces terrasses étaient séparées par deux systèmes de cascades et de degrés. Le bosquet tirait son nom des trois bassins qui le composaient, répartis sur les terrasses. Le bosquet, très dégradé, fut anéanti en 1824 par la dépose des plombs et des cuivres qui servaient aux effets d'eau. Une tentative de résurrection fut entreprise en 1893 : le bassin carré et le bassin rond furent refaits. Puis les travaux s'arrêtèrent jusqu'en 1902, date à laquelle on posa des canalisations en grès pour le fonctionnement du bassin carré et l'évacuation des eaux pluviales. Le bassin octogonal et les cascades ne furent jamais restitués.

Ce grand bosquet a été fouillé en trois campagnes. En 1999, a d'abord été réalisée une série de sondages pour reconnaître les vestiges des structures qui n'avaient pas été restituées en 1893 : le bassin octogonal et les cascades. En 2001, la totalité du bassin octogonal a été fouillé, tandis qu'en 2002, il a été procédé à la mise au jour des deux systèmes de cascades : celui qui séparait le plateau du bassin rond, en haut du bosquet, de celui du bassin carré, et celui qui permettait d'accéder de ce dernier au plateau du bassin octogonal, en bas du bosquet.

Le premier système de cascade, dit « la cascade haute », était composé d'un large bassin central encadré de deux emmarchements relativement étroits. Les vestiges de la cascade elle-même consistaient en un demi-cercle de pierre, le socle de la double coquille de plomb, entouré d'un tapis de plusieurs couches de petits moellons, non maçonnés. Ces moellons étaient localement recouverts de briques assemblées, reste du lit qui avait autrefois supporté la feuille de plomb assurant son étanchéité. Le second système, appelé « les cascades basses », était composé d'un large emmarchement central encadré de deux cascades symétriques. Les structures des cascades différaient totalement de celles de la cascade haute : l'étanchéité était assurée par le système le plus courant à Versailles : le corroi de glaise.

Le grand bassin octogonal était lui aussi constitué d'un épais corroi de glaise remontant sur les côtés, où il était coïncé entre un mur et un contre-mur. Seules subsistaient encore les fondations de ce contre-mur, sur une soixantaine de centimètres de profondeur. Il était épais de 30 cm. Le mur intérieur, ou mur de douve, avait presque entièrement disparu et n'était rappelé que par quelques pierres sur certains côtés et son empreinte dans la glaise. Entre les deux murs, la couche de glaise faisait une cinquantaine de centimètres d'épaisseur, mais au fond du bassin, elle n'en mesurait plus qu'une vingtaine. Au centre, il n'y avait aucune trace de fondations : sans doute le massif, qui ornait le centre du bassin, reposait-il directement sur des planches posées à même la glaise. Les eaux étaient évacuées du bassin octogonal par un aqueduc souterrain qui suivait le tracé de l'allée nord-ouest du bosquet. Le sondage effectué dans cette zone a mis au jour la chambre de cet aqueduc, traversée par une conduite en grès posée en 1902 pour l'évacuation des eaux pluviales.



Vue à la nacelle des deux cascades basses
© Jean-Marc Manai (Château de Versailles), juin 2002

2001 et 2006 : Grille royale (restituée en 2008)

L'entrée du château de Versailles fut aménagée par Louis Le Vau entre 1662 et 1664. Elle était alors composée d'une grille droite, encadrée de deux pavillons surmontés d'une toiture en dôme et servant de corps de garde. La grille était précédée de deux petits fossés à sec, rémanence des ouvrages défensifs de l'époque médiévale. En 1670 et 1671, la disposition des cours fut modifiée, encore sur les plans de Le Vau malgré la disparition de l'architecte en 1670. L'esplanade devant le château fut agrandie en une vaste avant-cour quadrangulaire, descendant jusqu'à une nouvelle grille d'entrée. Les dispositifs de l'ancienne entrée, devenue clôture secondaire, étaient condamnés à être arasés et les fossés comblés. Cependant, ils restèrent en sursis jusqu'à la reprise des travaux par Jules Hardouin-Mansart, en 1679. Celui-ci acheva l'aménagement des cours en 1682, avec l'exécution des deux grilles, dont la seconde reprenait le tracé en hémicycle de la balustrade de Le Vau. Sa partie centrale était encadrée de deux guérites servant de corps de garde pour les sentinelles.

L'intervention archéologique de la Grille royale a été réalisée en deux temps : quelques sondages en 2001 et fouille en 2006.

Le chantier de 2006 a consisté à, mettre à nu les fondations anciennes du mur-bahut de la grille, pour que celui de la nouvelle grille puissent s'y appuyer, après qu'elles aient été rehaussées au niveau qu'elles avaient avant l'abaissement des cours par Louis-Philippe. Il a été mis en évidence que Mansart a largement réutilisé les fondations des aménagements de son prédécesseur, arasés depuis peu. Du côté des pavillons, la grille s'appuyait pendant plusieurs mètres sur les anciens murs de soutènement. Elle s'en écartait ensuite vers l'est, puis ses fondations venaient buter contre celles des corps de garde, dont ses guérites chevauchaient les murs est. La partie centrale, rectiligne, de la grille de Mansart s'appuyait, de l'autre côté des guérites, sur la suite de ces murs, qui ont été prolongés par Mansart au travers des fossés de Le Vau.

Les fouilles ont aussi révélé le souvenir d'une troisième époque : celle de Jacques-Ange Gabriel. En 1771, lors des aménagements de chantier qui précédèrent la destruction de l'Aile du gouvernement, des baraquements en moellons furent construits pour abriter les gardes et les bureaux délogés. Les fondations de celui situé près de la guérite nord, destiné aux gardes suisses et aux gardes de la porte, ont été retrouvées, imbriquées dans les fondations du corps de garde de Le Vau.

Le remblai qui comblait le fossé nord a été fouillé. Au fond ont été trouvées des strates très riches en objets déposés au cours de la quinzaine d'années pendant laquelle le fossé était resté ouvert : nombreux ossements, coquilles d'huîtres, tessons de céramique et de verre, morceaux de pipes en terre, pieds de verres, épingles, perles, dés à jouer en os etc.



Vue de l'intérieur du fossé nord après la fouille
© Jean-Marc Manai (Château de Versailles), mai 2006

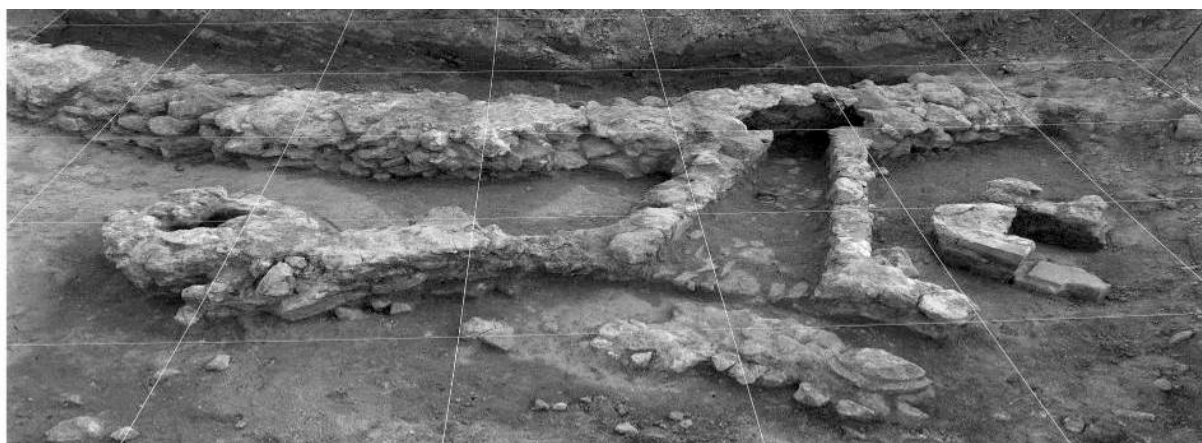
2002 : Bosquet de l'Etoile (en attente d'aménagement)

Le quadrillage des jardins était déjà en place en 1643 et le tracé en étoile du bosquet lui-même apparaît sur les plans de 1666. Cependant, il ne fut mis en chantier qu'en 1668 pour la fête du « Grand divertissement de Versailles » qui eut lieu le 18 juillet. Le Bosquet de l'Etoile était composé de deux allées concentriques : l'une circulaire à l'extérieur et l'autre pentagonale à l'intérieur. De chaque angle de cette allée, une allée radiale convergeait vers la salle centrale où se trouvait le bassin de la Montagne d'eau, appelé ainsi d'après le rocher artificiel érigé en son milieu, rocher duquel s'élevaient des jets d'eau.

Entre 1695 et 1698 des changements furent entrepris sous la direction de Jules Hardouin-Mansart : les gradins de rocailles de la Montagne d'eau furent remplacés par un gradin d'eau uniforme, toutes les goulettes ont été détruites et les rochers remplacés. Au centre, la salle qui entourait le bassin perdit son décor de treillage. Une deuxième vague de travaux, entre 1704 et 1710, toujours sous la direction de Mansart, simplifia encore le bosquet. Les cinq bassins d'angle furent supprimés, remplacés par des statues sur leur socle, et la Montagne d'eau n'est plus mentionnée dans l'inventaire des conduites de 1710. Enfin, une nouvelle allée fut tracée, coupant le bosquet en son centre, et les deux allées serpentine disparurent rendant le bosquet symétrique par rapport au nouvel axe est-ouest.

Une campagne de sondages a été réalisée en 2002, comprenant une série de petits sondages pratiqués dans la salle centrale du bosquet, dans laquelle se trouvait, du temps de Le Nôtre, le bassin de la Montagne d'eau. Il y a été trouvé les gravats de démolition de ce bassin et quelques fondations de son treillage périphérique, prouvant que cette salle était beaucoup plus petite à l'origine qu'elle ne l'était devenue avant la tempête de 1999. Les autres sondages ont concerné le réseau de pierrées : pierrée radiale assurant l'évacuation du bassin central, pierrée pentagonale desservant les cinq petits bassins d'angle et pierrée évacuant toutes les eaux du bosquet.

Seule la couronne forestière entourant bosquet a été replantée à l'hiver 2002-2003 : la salle centrale pentagonale est restée vide, sous forme d'un vaste espace gazonné qui sert chaque année pour la présentation de grandes sculptures contemporaines. Les sondages réalisés en 2002 servent à guider l'implantation de ces œuvres, pour protéger les vestiges subsistant en sous-sol.



Vue du sondage réalisé à l'angle nord-ouest du bosquet

© Jean-Marc Manai (Château de Versailles), avril 2002

2002 et 2011 : Bosquet du Rond-vert, ancien Théâtre d'eau **(transformé en jardin contemporain)**

Le Théâtre d'eau a été créé, entre 1671 et 1674, par Le Nôtre, secondé des hydrauliciens Francine et Denis, tandis que les fontaines étaient conçues par Charles Le Brun. Il était composé d'une grande place presque ronde, scindée en deux hémicycles séparés par deux gradins coupés par un bassin oblong constitué de deux grandes nappes d'eau. En perspective de l'hémicycle haut, s'enfonçaient trois cascades en patte d'oie, ornées de coquillages variés et de nombreux jets d'eau. En haut et en bas des cascades, se trouvaient des fontaines avec des sculptures en plomb. En 1677, l'hémicycle bas fut entouré de dix-huit bassins ronds rocaillés, avec chacun un jet d'eau qui s'élançait jusqu'en haut d'arcades végétales, plantées, en avant des charmilles, entre 1680 et 1688.

Au cours de la replantation ordonnée par Louis XVI, en 1775, le Théâtre d'eau, très endommagé, fut détruit et le bosquet devint Rond-vert. Les allées diagonales furent prolongées jusqu'à un engazonnement circulaire central d'où le bosquet tire son nom.

Quelques sondages ont été réalisés en 2002, à la suite de ceux de l'Etoile, avant la replantation des parcelles boisées périphériques de ces deux bosquets, qui avaient été dévastées par la tempête de décembre 1999, plus encore que par celle de 1990.

Ces sondages ont été peu concluants, les uns n'ayant livré aucun vestige et les autres des traces indéchiffrables. Cependant, en 2011, l'intervention archéologique fut reprise en une fouille programmée de plus grande ampleur, qui donna plus de résultats qu'il n'en était attendu d'après les sondages. En effet, si les vestiges du Théâtre d'eau avaient disparu dans la partie sud du bosquet, qui avait été arasée lors de sa transformation en Rond-vert au début du règne de Louis XVI, sa partie nord, qui avait au contraire été remblayée, a livré d'importantes substructures du théâtre : bassin central et pierrées d'évacuation notamment, mais aussi sol de circulation des allées et de la salle. Sur le plan du mobilier archéologique, il faut noter de nombreux vestiges du rocaillage, notamment un gros strombe du Pacifique encore en place sur l'un des massifs latéraux du bassin central (cf. photo de couverture)



Vue du chantier prise à la nacelle, vers le sud
© Annick Heitzmann (Château de Versailles), juin 2006

2006, 2007 et 2009 : Jardin du Pavillon frais de Trianon **(partiellement restitué en 2010)**

La parcelle du domaine de Trianon qui porte actuellement le nom de « Jardin français » fut aménagée par Louis XV au milieu du XVIII^e siècle. En 1749 en effet, inspiré par madame de Pompadour, il fit établir une ménagerie à cet endroit, choisi pour sa proximité du château de Trianon, dans lequel il se plaisait à séjourner. Un jardin, liant l'agrément et l'utilité, fut ajouté à cet établissement. Jacques-Ange Gabriel, architecte de ces aménagements, centra ce jardin sur un pavillon destiné au jeu, à la collation ou au concert (qui sera appelé plus tard « Pavillon français »).

Ce jardin fut agrandi par une bande de terrain prise sur l'allée qui le longeait au sud. Il y fut réalisé plusieurs aménagements, notamment un petit pavillon devant servir de salle à manger, le Pavillon frais, accompagné de son jardin. Le pavillon fut mis en chantier dès avant la finalisation des projets d'aménagement de son environnement. Il fut couvert en 1751 mais ne fut clos qu'en juillet 1752. Le portique de treillage qui entourait le jardin formait un rectangle composé d'arcades, dont le grand côté, adossé au mur longeant l'allée, était centré sur le pavillon. De part et d'autre de celui-ci, les alignements d'arcades avaient été doublés en profondeur pour former deux allées, en arrière desquelles il y avait un écran de charmille. Le portique encadrait un jardinet composé de deux petits bassins ovales et de deux parterres de fleurs et de gazon.

Les fouilles du jardin du Pavillon frais, les seules menées à Trianon, ont été quasi exhaustives, grâce au report des travaux : prévues pour la seule année 2006, elles ont en fait été reconduites jusqu'en 2009. La moitié est du jardin, symétrique, a vu presque toutes ses fondations mises au jour : portique, bassin et système hydraulique, et ses couches de sédiment ont été analysées, en une stratigraphie transversale retraçant l'histoire du terrain.

La parcelle ouest a été traitée plus rapidement : seul son bassin a été fouillé, avant sa restitution, avec sa pierrée d'évacuation et son regard, livrant le fonctionnement hydraulique de l'ancien jardin et un abondant mobilier archéologique du XIX^e siècle.



Bassin de la parcelle est du jardin du Pavillon frais
© Annick Heitzmann (Château de Versailles), juillet 2007

2008 : Bosquet de la reine, ancien Labyrinthe **(en attente de replantation dans son état Louis XVI)**

Situé à l'angle sud-est du Petit parc de Versailles, le Labyrinthe a été mis en chantier par André Le Nôtre dès 1665, d'abord sous la forme d'un simple dédale d'allées sinueuses ou coudées parcourant l'épaisseur du massif boisé. Quelques années plus tard, sur une idée thématique de Charles Perrault et dans le contexte littéraire de la publication, en 1668, des premiers livres des « Fables d'Esopé mises en vers par Monsieur de la Fontaine », cette première composition vint progressivement s'enrichir d'un décor de cabinets de treillages et de trente-neuf fontaines et bassins de rocailles illustrant, par des figures d'animaux coulés en plomb et peints au naturel, certaines fables d'Esopé, dans un programme d'ensemble dont la réalisation s'acheva en 1677.

Le Bosquet du Labyrinthe fut détruit en 1775, lors de la campagne de replantation des jardins de Versailles décidée par Louis XVI. En 1778, on le remplaça par une composition influencée par le nouveau goût pour les jardins, mêlant les allées serpentine, inspirées des jardins anglais, à la rigueur des tracés à la française.

Seule une phase de sondages a été réalisée dans ce bosquet, en 2008. Elle a été menée en deux temps et a concerné neuf fontaines du Labyrinthe de Louis XIV. Les premières fontaines fouillées ont été localisées par une prospection géophysique, mais celles de la deuxième série n'étaient pas visibles sur le rendu de la prospection. Elles ont été trouvées grâce à la superposition d'un plan ancien sur le plan actuel du bosquet, calée par les premiers sondages. Outre les restes de maçonnerie, les sondages ont livré un important mobilier archéologique, constitué essentiellement d'éléments du décor des fontaines.



Vestiges du radier de la fontaine du paon et du rossignol

© Annick Heitzmann (Château de Versailles), juin 2008

2012 : Terrain des Mortemets **(réaménagement par reconfiguration des allées)**

Ce terrain de 51 hectares occupe une plaine comprise entre les jardins du château de Versailles, la pièce d'eau des Suisses et la colline de Satory. Il est extérieur aux jardins, dont il est séparé par la route de Saint-Cyr, mais participe, comme la pièce d'eau des Suisses, à son environnement paysager. C'était un terrain marécageux, occupé par des prés baignés par trois étangs, appelé « plaine de *Morte mer* ». Il fut intégré dès 1662 dans la composition paysagère conçue par André Le Nôtre. Afin de l'assainir et de la structurer, l'un des étangs, l'*Etang des marais*, fût transformé, aux alentours de 1700, en une pièce d'eau de plan rectangulaire, le long du chemin de Saint-Cyr. Cependant, au début du XVIII^e siècle, ce bassin fut qualifié d'« *étang puant* », en raison d'un égout qui s'y déversait. C'est sans doute pour supprimer les odeurs qu'il fut décidé de combler cette pièce d'eau, projet qui fut réalisé vers 1746.

Deux tranchées archéologiques ont été ouvertes en mars et juillet 2012, dans le cadre de travaux de réorganisation du terrain, afin de retrouver le tracé des allées disparues et d'approfondir la connaissance du bassin de l'*Etang puant*. Les restes de ce bassin ont été retrouvés. Sur son bord ouest, un mur a été découvert sur une longueur de 13 m, doublé d'argile grise formant corroi de glaise, tandis que son bord sud n'était pas marqué par un mur, mais avait été surcreusé en pente douce. Le comblement du bassin s'est fait par lits successifs, certains composés de sédiments, d'autres de gravats de démolition plus ou moins mêlés de résidus domestiques de la première moitié du XVIII^e siècle.



Le mur du bassin de l'étang puant

© Annick Heitzmann (Château de Versailles), juillet 2012

2014 : Jardins du Grand Trianon

Dans le cadre d'un projet de replantation des jardins du Grand Trianon, une opération de sondages archéologiques a été réalisée en mai et juin 2014, afin de repérer les éventuels vestiges des aménagements disparus, notamment ceux du XVII^e siècle. Bien que très partielle, cette opération a nettement amélioré la connaissance de l'histoire de ces jardins.

Quatre bassins, connus d'après les plans anciens, ont été appréhendés :

- Dans le Parterre haut, la découverte d'un bassin détruit a prouvé que les bassins avaient été refaits et déplacés lors du changement de la disposition des parterres sous Louis XVI. L'ancien bassin, datant de l'époque du Trianon de porcelaine, peut maintenant être localisé.
- Deux bassins proches de l'aile de Trianon-sous-bois ont été repérés. L'un est presque entièrement détruit mais son emplacement est encore repérable, ainsi que sa technique de construction : il était sans doute tapissé de mortier hydraulique. Quant à l'autre bassin, seul un angle en a été mis au jour.
- Dans le jardin des Sources, le radier d'un bassin rond a été dégagé sur une assez grande surface pour indiquer l'emplacement exact et la taille de ce bassin.

D'autres structures ont été révélées, notamment des pierrées et quelques canalisations, inconnues auparavant. Cependant, si l'archéologie a répondu à certaines questions, elle en a posé d'autres : à quoi correspond un petit bassin de glaise carré trouvé dans le jardin des Sources et où sont passés les ruisselets et canaux de ce jardin ?



Vue du sondage réalisé dans le Jardins des sources

© Annick Heitzmann (Château de Versailles), juin 2014

2015 : Maison de la reine à Trianon

Quelques sondages archéologiques ont été réalisés en juillet 2015 à Trianon, autour de la Maison de la reine et du Billard, actuellement en travaux de restauration. Ils avaient essentiellement pour but de révéler les fondations de l'escalier hélicoïdal contigu au Billard, qui avait été détruit en 1810 et reconstruit en 1933. Il a ainsi été vérifié que les fondations de 1933 ont bien été implantées sur les fondations du XVIII^e siècle, quoiqu'avec un léger décalage. Cependant, les investigations ont été étendues aux fondations des bâtiments et des poteaux de bois qui soutenaient les appentis de l'étage. Ceci permit la découverte de murs constitués de moellons liés au mortier de sable jaune, s'ancrant à plus de 1,1 m dans le sol au sud de la Maison de la reine, sous l'appentis du premier étage. Ce sont sans doute les fondations d'un bâtiment disparu, appentis à pans de bois qui a eu une existence éphémère, comme on en dénote de multiples exemples dans l'histoire de la construction du Hameau, entre 1783 et 1789.



Fondations de l'escalier hélicoïdal du Billard
© Annick Heitzmann (Château de Versailles), juillet 2015

DOMAINE NATIONAL DE MARLY

Parallèlement aux opérations menées à Versailles, des fouilles programmées ont été menées pendant trois années dans le domaine de Marly. Celui-ci faisait auparavant partie de la dotation du président de la république et a été rattaché à l'établissement public du château de Versailles (EPV) le 1^{er} juin 2009. Ce changement de statut a permis la reprise des fouilles archéologiques, initiées par Bruno Bentz entre 1985 et 1992. Ces recherches sont indépendantes de tout aménagement.

Liste des opérations réalisées

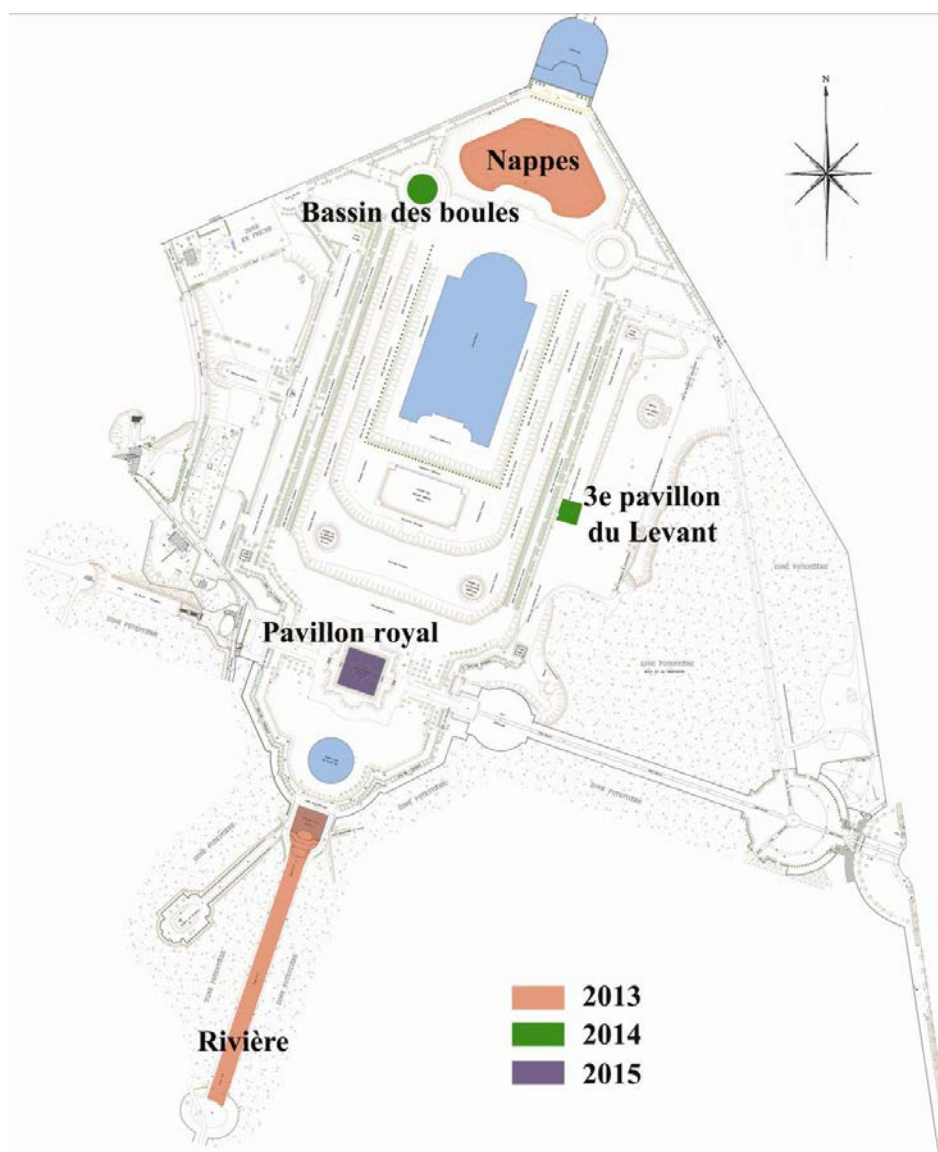
Cascade dite la Rivière : 2013

Bassin des Nappes : 2013

3^e pavillon du Levant : 2014

Bassin « des Boules » : 2014

Pavillon royal : 2015



Plan du domaine de Marly avec localisation des interventions archéologiques

2013 : la Rivière et les Nappes

Cette première année de fouille programmée a abordé deux secteurs opposés, de part et d'autre du grand axe sur lequel s'organisent les jardins : en haut de la perspective, le Tapis vert, en bas, l'ancien bassin des Nappes.

En haut du Tapis vert, ont été recherchés les vestiges de la Grande cascade, dite « la Rivière », qui a été conçue en 1696 et comblée en 1728. Quelques marches en ont été retrouvées. L'archéologie a confirmé leur emplacement et leurs dimensions et a renseigné sur leur technique de construction : elles étaient constituées de maçonnerie de moellons liés au mortier de sable jaune, recouverte d'une épaisse couche de mortier hydraulique sur lequel était imprimée la trace des plaques de marbre qui les revêtaient. Ceci permit d'en proposer la restitution.

Tout en bas et au sud du parc, les restes du bassin des Nappes, creusé en 1683, ont été mis au jour : le « contremur » (ou mur extérieur) du bassin et le corroi de glaise qui en assurait l'étanchéité étaient encore en place.



Marches de la cascade vues à la nacelle

© Annick Heitzmann (Château de Versailles), juin 2013

2014 : 3^e pavillon du Levant et bassin des Boules

En 2014, commença un programme trisannuel dont la première année fut consacrée au troisième pavillon des invités du côté du Levant et à un bassin rond situé près du bassin des Nappes.

La fouille du pavillon visait à étudier exhaustivement l'un des pavillons des invités, certains ayant déjà été étudiés partiellement autour de 1990. Un premier niveau de décaissement a été descendu sur toute la surface du pavillon, jusqu'aux premiers affleurements de murs. Ces affleurements ont été poursuivis à la main, de manière à établir la totalité du plan des fondations. Celui-ci est constitué des quatre murs de façade et de deux murs de refend délimitant trois espaces intérieurs. Dans l'un d'eux, situé au sud-ouest du pavillon, une épaisse maçonnerie en forme de Z, a été découverte : elle correspond au premier état de l'escalier, malgré la modification de celui-ci en 1698. La structure principale du bâtiment reste sa fosse d'aisance, très profonde. A deux de ses angles, des départs de voussure indiquent qu'elle était voûtée. Elle n'avait pas été vidangée et il y a été découvert un abondant mobilier archéologique.



Vue aérienne des fondations du 3^e pavillon du Levant

© Pierre Kervella, juillet 2014

2015 : Pavillon royal

Œuvre de Jules Hardouin-Mansart, le Pavillon royal, de plan carré rigoureusement centré, trônait sur une terrasse surélevée de quelques marches, à la croisée des deux axes du parc. Au rez-de-chaussée se trouvaient quatre appartements identiques, composés de trois pièces, réservés au roi, à sa femme, à son frère, puis à son fils, le dauphin, et à l'épouse de ceux-ci. Après sa destruction au début du XIX^e siècle et l'arasement de la butte, le haut des murs de fondation affleura jusqu'au début des années 1930. Puis, en 1937, l'architecte, Robert Danis restitua l'esplanade servant de socle au château et le plan de celui-ci y fut évoqué.

Si les plans du rez-de-chaussée et du premier étage sont connus, les archives ne conservent aucun plan des sous-sols. Seules quelques mentions de mémoires de travaux mentionnaient des « descentes de caves » et l'indication de latrines à l'étage faisaient supposer la présence de fosses d'aisance. En outre, deux aqueducs visitables de part et d'autre du château, mais coupés du côté de celui-ci, laissaient présager leur prolongement dans ses fondations.

Plusieurs objectifs avaient donc été fixés :

- Dégager le plan d'un appartement - celui du roi - et en fouiller les fosses d'aisance.
- Trouver les caves que l'on pouvait supposer situées sous l'appartement de la reine.
- Compléter le parcours des aqueducs et découvrir le raccordement de l'écoulement des eaux de toit à ces aqueducs.

Le travail de terrain s'est terminé le 30 octobre : les sous-sols des appartements du roi et de la reine ont été découverts, montrant des caves chez la reine et des fosses d'aisance abandonnées et transformées en caves chez le roi. Sous le salon central, cinq branches d'aqueducs disposées en étoile montrent le système d'évacuation des eaux de pluie des toitures, qui, pour ne pas déparer les façades extérieures, circulaient dans des canalisations de poterie encastrées dans les murs intérieurs.

Si les fosses d'aisance de l'appartement du roi, abandonnées au cours de l'occupation du château, et donc curées, n'ont pas livré d'objets de la vie quotidienne, les gravats de démolition qui, au début du XIX^e siècle, avaient été jetés dans les caves pour les combler ont livré de nombreux éléments d'architecture (corniche moulurées, chapiteaux de pilastres ...) ou de sculpture.



Vue à la nacelle du pavillon royal en fin de fouille

© Annick Heitzmann (Château de Versailles), octobre 2015

2016 : Exploitation des données

La fouille du pavillon royal ayant été menée en une seule année, au lieu des deux initialement prévues, la troisième année du programme trisannuel fut consacrée à l'exploitation des données des chantiers de 2014 et 2015 et à l'élaboration d'une rétrospective sur toutes les opérations archéologiques menées dans les domaines de Versailles et Marly. Cette rétrospective a consisté en un colloque, début octobre, au Château de Versailles et une exposition inaugurée le 30 septembre au Musée-promenade de Marly-Louveciennes. Malheureusement, celle-ci a été interrompue par une inondation provoquée par une rupture de canalisation. Elle devrait être reprogrammée en 2017.

